



Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404FI19-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024
 Rambouillet Territoires
 22 rue Gustave Eiffel - ZA Bel Air
 BP 40036 - 78511 Rambouillet Cedex
 Tél. 01 34 57 20 61 - Fax 01 34 84 01 57

CC2404FI19 - Budget annexe adduction eau potable : budget primitif 2024

Conseil communautaire du Mardi 2 avril 2024
 Convocation du 19 mars 2024

78120 RAMBOUILLET
 Affichée le 19 mars 2024

Présidence : Thomas GOURLAN

Secrétaire de Séance : Guy LECOURT

Conseillers titulaires		Suppléants	Absents représentés par
AGUILLON Claire	P		
ALIX Martial	P	PORTHAULT Jérôme	
BATTEUX Jean-Claude	P	ALOISI Henri	
BAX DE KEATING Geoffroy	P		
BERNARD Jean-Luc	REP		DESMET France
BONTE Daniel	P		
BRICAUD Nathalia	P	CHEMIN Delphine	
BRIOLANT Stéphanie	P	DEFFRENNE Philippe	
CABRIT Anne	REP	BUREAU Norbert	ALIX Martial
CAILLOL Valérie	P		
CARESMEL Marie	REP		PETITPREZ Benoît
CARIS Xavier	REP		BRIOLANT Stéphanie
CAZANEUVE Claude	AE	PELOYE Robert	
CHANCLUD Maurice	PS	GODEAU Hervé	
CHERET Claire	P	PASSET Georges	
CHRISTIANNE Janine	REP		YOUSSEF Leïla
CINTRAT Alain	P		
CONVERT Thierry	P	MAZE Michel	
COPETTI Isabelle	AE	MANDON Franck	
COUËDOR Nathalie	P	TELLIER Olivier	
DEMICHELIS Janny	P	LENTZ Jacques	
DEMONT Clarisse	P		
DENAIIS Lionel	P		
DEROFF Joseph	AE		
DESCLOUDS Stéphane	REP		GOURLAN Thomas
DESMET France	P		
DRAPPIER Jacky	AE	QUINTON Benjamin	
DUCHAMP Jean-Louis	P	DELABBAYE Jean-Yves	
DUPRESSOIR Hervé	P		
FLORES Jean-Louis	P	HAROUN Thomas	
FOCKEDEV William	REP		MATILLON Véronique
FORMENTY Jacques	REP	CARZUNEL Martine	BAX DE KEATING Geoffroy
GAILLOT Anne-Françoise	P	LE MENN Pascal	

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F119-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

GHIBAUO Jean-Pierre	AE	GUILLARD Olivier	
GOURLAN Thomas	P		
GROSSE Marie-France	P		
GUIGNARD Sylvain	AE		
IKHELF Dalila	AE		
JAFFRE Valéry	P		
JEGAT Joëlle	REP		LECOURT Guy
JUTIER David	P		
LAHITTE Chantal	P		
LAMBERT Sylvain	P	GATINEAU Christian	
LECOURT Guy	P	BAUDESSON Hélène	
MALARDEAU Jean-Pierre	P	BERTHIER Lydie	
MARCHAL Evelyne	REP	GENTIL Jean-Christophe	ROSTAN Corinne
MARGOT JACQ Isabelle	P		
MATILLON Véronique	P		
MAY OTT Ysabelle	P	VEIGA José	
MOUFFLET Catherine	REP		CAILLOL Valérie
NEHLIL Ismaël	P		
PAQUET Frédéric	P		
PASQUES Jean-Marie	REP		CINTRAT Alain
PETITPREZ Benoît	P		
QUERARD Serge	P	SAISY Hugues	
QUINTON Gilles	P	CHARRON Xavier	
REY Augustin	REP		DUPRESSOIR Hervé
ROLLAND Virginie	P		
ROSTAN Corinne	P	MARECHAL Michel	
SALIGNAT Emmanuel	P	CHALLOY Camélia	
SCHMIDT Gilles	P		
SIRET Jean-François	P		
STEPHANE Nathalie	REP		JAFFRÉ Valéry
TROGER Jacques	P	BARDIN Dominique	
WEISDORF Henri	P		
YOUSSEF Leïla	P		
ZANNIER Jean-Pierre	P	THEVARD Nicolas	

Conseillers : 67	Présents : 46	Représentés : 14	Votants potentiels : 60	Absents/Excusés : 7
	Présents titulaires : 45			
	Présents suppléants : 1			

Accusé de réception en préfecture
078-200073344-20240402-CC2404FI19-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment et notamment ses articles L1612-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 et ses déclinaisons notamment M49,

Vu l'arrêté préfectoral n°2016362-0001 en date du 27 décembre 2016 portant fusion de Rambouillet Territoires Communauté d'Agglomération, de la Communauté de Communes Contrée d'Ablis-Portes d'Yvelines et de la Communauté de Communes des Etangs,

Vu l'arrêté préfectoral n° 78-2019-01-29-007 en date du 29 janvier 2019 portant modification des statuts de Rambouillet Territoires,

Vu l'arrêté préfectoral n°78-2019-10-28-004 en date du 28 octobre 2019 fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de Rambouillet Territoires à compter du renouvellement général des conseils municipaux des 15 et 22 mars 2020,

Vu la délibération CC2403FI01 du 6 mars 2024 portant sur le rapport d'orientations budgétaires 2024,

Vu la délibération de ce jour approuvant à la reprise anticipée des résultats 2023 du budget annexe adduction eau potable au budget primitif 2024 de ce budget,

Vu l'état des restes à réaliser 2023 du budget annexe adduction eau potable,

Vu le rapport de présentation du budget primitif 2024,

Vu les avis du Bureau communautaire réuni le 25 mars 2024 et de la Commission finances réunie le 21 mars 2024,

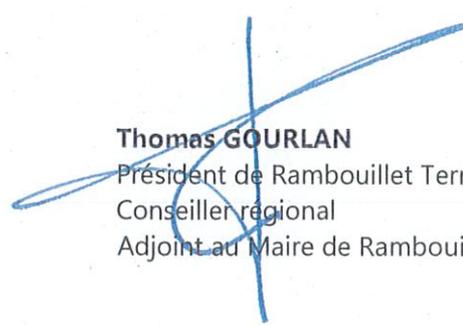
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif pour l'exercice 2024 du budget annexe adduction eau potable ci-annexé et arrêté à la somme de 12 881 656,95 euros (douze millions huit cent quatre-vingt-un mille six cent cinquante-six euros et quatre-vingt-quinze centimes) répartie ainsi :

	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation (1)	5 867 519 €	5 867 519 €
Section d'investissement (2)	7 014 137,95 €	7 014 137,95 €
Dont restes à réaliser	868 908,65 €	0 €
Dont crédits nouveaux	5 031 559 €	1 802 775 €
TOTAL (3) = (1) + (2)	12 881 656,95 €	12 881 656,95 €

DONNE tout pouvoir au Président ou à son représentant pour l'application de cette délibération.

Fait à Ablis, le 2 avril 2024


Thomas GOURLAN
Président de Rambouillet Territoires
Conseiller régional
Adjoint au Maire de Rambouillet

« La présente délibération à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit implicite ou explicite pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

Conformément à l'article R 421.7 du code de justice administrative, les personnes résidants Outre-Mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr »

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007334400075	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CA RAMBOUILLET TERRITOIRES
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE
RAMBOUILLET

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ADDUCTION EAU POTABLE (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
078-200073344-20240402-CC2404F119-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 19

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 20

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 24

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 28

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 30

A3.2 - Etalement des provisions 31

A4.1 - Equilibre des opérations financières 32

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 33

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 34

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 35

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 36

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 37

A6 - Etat des charges transférées 38

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat 39

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus 40

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 41

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 42

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 43

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture	
078-200073344-20240402-CC2404F19-DE	I
Date de télétransmission : 11/04/2024	
Date de réception préfecture : 11/04/2024	

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires délibération du 01/10/2023.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 867 519,00	1 802 775,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 064 744,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		5 867 519,00	5 867 519,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 031 559,00	7 014 137,95
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	868 908,65	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 113 670,30	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 014 137,95	7 014 137,95

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	12 881 656,95	12 881 656,95
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

II

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	688 000,00	0,00	1 110 520,00	1 110 520,00	1 110 520,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	135 000,00	0,00	62 640,00	62 640,00	62 640,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des dépenses de gestion des services		823 500,00	0,00	1 173 660,00	1 173 660,00	1 173 660,00
66	Charges financières	72 000,00	0,00	62 300,00	62 300,00	62 300,00
67	Charges exceptionnelles	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		995 500,00	0,00	1 335 960,00	1 335 960,00	1 335 960,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	5 675 359,57		3 836 559,00	3 836 559,00	3 836 559,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	632 500,00		695 000,00	695 000,00	695 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 307 859,57		4 531 559,00	4 531 559,00	4 531 559,00
TOTAL		7 303 359,57	0,00	5 867 519,00	5 867 519,00	5 867 519,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 867 519,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	950 000,00	0,00	1 772 775,00	1 772 775,00	1 772 775,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		950 000,00	0,00	1 772 775,00	1 772 775,00	1 772 775,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 050 000,00	0,00	1 772 775,00	1 772 775,00	1 772 775,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	85 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		85 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL		1 135 000,00	0,00	1 802 775,00	1 802 775,00	1 802 775,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 064 744,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 867 519,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 501 559,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	255 976,00	37 315,00	309 788,00	309 788,00	347 103,00
21	Immobilisations corporelles	3 316 883,57	68 301,39	2 603 571,00	2 603 571,00	2 671 872,39
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
	Total des opérations d'équipement	2 490 000,00	763 292,26	1 450 000,00	1 450 000,00	2 213 292,26
	Total des dépenses d'équipement	6 062 859,57	868 908,65	4 613 359,00	4 613 359,00	5 482 267,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	160 000,00	0,00	138 200,00	138 200,00	138 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	160 000,00	0,00	138 200,00	138 200,00	138 200,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 222 859,57	868 908,65	4 751 559,00	4 751 559,00	5 620 467,65
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	85 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	250 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	335 000,00		280 000,00	280 000,00	280 000,00
	TOTAL	6 557 859,57	868 908,65	5 031 559,00	5 031 559,00	5 900 467,65

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 113 670,30
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 014 137,95
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	340 866,95	0,00	1 982 578,95	1 982 578,95	1 982 578,95
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	340 866,95	0,00	1 982 578,95	1 982 578,95	1 982 578,95
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	340 866,95	0,00	2 232 578,95	2 232 578,95	2 232 578,95
021	Virement de la section d'exploitation (4)	5 675 359,57		3 836 559,00	3 836 559,00	3 836 559,00

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F119-DE II
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024 B1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 110 520,00		1 110 520,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	62 640,00		62 640,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00		500,00
66	Charges financières	62 300,00	0,00	62 300,00
67	Charges exceptionnelles	100 000,00	0,00	100 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	695 000,00	695 000,00
69	Impôts sur les bénéficiat° et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 836 559,00	3 836 559,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 335 960,00	4 531 559,00	5 867 519,00

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 867 519,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	30 000,00	30 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	138 200,00	0,00	138 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 213 292,26		2 213 292,26
20	Immobilisations incorporelles (6)	347 103,00	0,00	347 103,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 671 872,39	250 000,00	2 921 872,39
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	250 000,00	0,00	250 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	5 620 467,65	280 000,00	5 900 467,65

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 113 670,30
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 014 137,95

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 772 775,00		1 772 775,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	30 000,00	30 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 772 775,00	30 000,00	1 802 775,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 064 744,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 867 519,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	250 000,00	0,00	250 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	250 000,00	250 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		690 000,00	690 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		5 000,00	5 000,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		3 836 559,00	3 836 559,00
Recettes d'investissement – Total		250 000,00	4 781 559,00	5 031 559,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 982 578,95
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 014 137,95
---	---------------------

Accusé de réception en préfecture
078-200073344-20240402-CC2404F119-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	688 000,00	1 110 520,00	1 110 520,00
605	Achats d'eau	652 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	300,00	300,00
61523	Entretien, réparations réseaux	35 000,00	77 000,00	77 000,00
6228	Divers	1 000,00	1 100,00	1 100,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	120,00	120,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	135 000,00	62 640,00	62 640,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	135 000,00	62 640,00	62 640,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	500,00	500,00
658	Charges diverses de gestion courante	500,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	500,00	500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		823 500,00	1 173 660,00	1 173 660,00
66	Charges financières (b) (8)	72 000,00	62 300,00	62 300,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	62 000,00	64 000,00	64 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	-2 700,00	-2 700,00
6688	Autre	0,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	100 000,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		995 500,00	1 335 960,00	1 335 960,00
023	Virement à la section d'investissement	5 675 359,57	3 836 559,00	3 836 559,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	632 500,00	695 000,00	695 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	580 000,00	690 000,00	690 000,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	50 000,00	5 000,00	5 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	2 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 307 859,57	4 531 559,00	4 531 559,00
043	Opérat° ordre intérieure de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 307 859,57	4 531 559,00	4 531 559,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 303 359,57	5 867 519,00	5 867 519,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 867 519,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 700,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Cf. Modalités de vote I.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
 (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
 (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
 (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

Accusé de réception en préfecture
078-200073344-20240402-CC2404F119-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	950 000,00	1 772 775,00	1 772 775,00
70128	Autres taxes et redevances	950 000,00	1 772 775,00	1 772 775,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		950 000,00	1 772 775,00	1 772 775,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	100 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	100 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 050 000,00	1 772 775,00	1 772 775,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	85 000,00	30 000,00	30 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	35 000,00	30 000,00	30 000,00
791	Transferts de charges d'exploitation	50 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		85 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 135 000,00	1 802 775,00	1 802 775,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	4 064 744,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 867 519,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) Cf. Modalités de vote I.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
 (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
 (7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
 (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	255 976,00	309 788,00	309 788,00
2031	Frais d'études	255 976,00	309 788,00	309 788,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 316 883,57	2 603 571,00	2 603 571,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	3 296 883,57	2 603 571,00	2 603 571,00
21561	Service de distribution d'eau	5 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	15 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	250 000,00	250 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	250 000,00	250 000,00
202101	Opération d'équipement n° 202101 (5)	1 860 000,00	650 000,00	650 000,00
202103	Opération d'équipement n° 202103 (5)	630 000,00	800 000,00	800 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 062 859,57	4 613 359,00	4 613 359,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	160 000,00	138 200,00	138 200,00
1641	Emprunts en euros	150 000,00	134 100,00	134 100,00
1681	Autres emprunts	10 000,00	4 100,00	4 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		160 000,00	138 200,00	138 200,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 222 859,57	4 751 559,00	4 751 559,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	85 000,00	30 000,00	30 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	35 000,00	30 000,00	30 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	4 452,85	4 700,00	4 700,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	28 117,07	23 300,00	23 300,00
13918	Autres subventions d'équipement	2 430,08	2 000,00	2 000,00
	Charges transférées	50 000,00	0,00	0,00
4818	Charges à étaler	50 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	250 000,00	250 000,00	250 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	250 000,00	250 000,00	250 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		335 000,00	280 000,00	280 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 557 859,57	5 031 559,00	5 031 559,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	868 908,65
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 113 670,30
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 014 137,95
---	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F119-DE III
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024 B2

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	250 000,00	250 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	250 000,00	250 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	250 000,00	250 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	340 866,95	1 982 578,95	1 982 578,95
1068	Autres réserves	340 866,95	1 982 578,95	1 982 578,95
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		340 866,95	1 982 578,95	1 982 578,95
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		340 866,95	2 232 578,95	2 232 578,95
021	Virement de la section d'exploitation	5 675 359,57	3 836 559,00	3 836 559,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	632 500,00	695 000,00	695 000,00
28031	Frais d'études	3 796,42	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	200,00	200,00
28153	Installations à caractère spécifique	45 891,12	114 500,00	114 500,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 132,50	76 100,00	76 100,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	5 256,82	5 300,00	5 300,00
28173	Constructions (mise à disposition)	19 800,49	19 900,00	19 900,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	504 122,65	473 300,00	473 300,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	700,00	700,00
4818	Charges à étaler	52 500,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 307 859,57	4 531 559,00	4 531 559,00
041	Opérations patrimoniales (8)	250 000,00	250 000,00	250 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	250 000,00	250 000,00	250 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 557 859,57	4 781 559,00	4 781 559,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 898 726,52	7 014 137,95	7 014 137,95

+	
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 014 137,95

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F119-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

III – VOTE DU BUDGET
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202101 (1)
LIBELLE : RÉHABILITATION RÉSERVOIR R2 RAMBOUILLET

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		708 579,83	a 749 229,76	650 000,00	b 650 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	42 091,07	15 570,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2031	Frais d'études	42 091,07	15 570,00	100 000,00	100 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	666 488,76	733 659,76	550 000,00	550 000,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	666 488,76	733 659,76	550 000,00	550 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 399 229,76
---	----------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404FI19-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024 **B3**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202103 (1)
 LIBELLE : DUP CAPTAGES AEP RAMBOUILLET**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		146 252,48	a 14 062,50	800 000,00	b 800 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	108 867,48	14 062,50	300 000,00	300 000,00	0,00
2031	Frais d'études	108 867,48	14 062,50	300 000,00	300 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 385,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	37 385,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-814 062,50
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 943 631,28									
1641 Emprunts en euros (total)					2 943 631,28									
RAMB 89209951	Caisse d'Epargne Ile de France		15/11/2011	15/11/2012	59 156,84	F	Taux fixe à 4,70%	4,700	4,765	EUR	A	C	O	A-1
RAMB BP8060932	Banque Populaire Val de France	27/12/2010	05/10/2011	05/01/2012	900 000,00	F	Taux fixe à 3,35%	3,350	3,350	EUR	T	C	O	A-1
RAMB MIN248434EUR	Dexia	01/12/1998	01/06/2006	01/07/2007	255 230,44	V	TAG 1m + 0,39%, flooré à 0,00%	3,000	3,000	EUR	T	P	O	A-1
RAMB MIN504006EUR Eau	Société de Financement Local		01/01/2016	01/01/2017	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3,60%	3,600	3,660	EUR	A	P	O	A-1
RAMB MON503997EUR	Société de Financement Local		01/01/2020	01/01/2021	229 244,00	F	Taux fixe à 3,49%	3,490	3,548	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					60 030,00									

CA RAMBOUILLET TERRITOIRES - ADDUCTION EAU POTABLE - BP - 2024

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404113-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception en préfecture : 11/04/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					60 030,00									
RAMB 1028525101	Agence de l'Eau Seine Normandie		18/12/2012	17/12/2013	60 030,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 003 661,28									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 829 424,37					135 770,93	56 975,92	0,00	46 655,05
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 829 424,37					135 770,93	56 975,92	0,00	46 655,05
RAMB 89209951	N	0,00	A-1	17 321,42	4,88	F	Taux fixe à 4,70%	4,700	3 479,81	827,68	0,00	83,13
RAMB BP8060932	N	0,00	A-1	360 000,00	7,76	F	Taux fixe à 1,00%	1,000	45 000,00	3 431,26	0,00	743,75
RAMB MIN248434EUR	N	0,00	A-1	122 759,58	8,01	V	TAG 1m + 0,39%, flooré à 0,00%	4,430	12 242,27	4 417,55	0,00	255,51
RAMB MIN504006EUR Eau	N	0,00	A-1	1 130 646,91	12,01	F	Taux fixe à 3,60%	3,600	63 831,53	41 268,61	0,00	38 938,76
RAMB MON503997EUR	N	0,00	A-1	198 696,46	12,01	F	Taux fixe à 3,49%	3,490	11 217,32	7 030,82	0,00	6 633,90
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		16 008,00					4 002,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		16 008,00					4 002,00	0,00	0,00	0,00
RAMB 1028525101	N	0,00	A-1	16 008,00	3,96	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 002,00	0,00	0,00	0,00

CA RAMBOUILLET TERRITOIRES - ADDUCTION EAU POTABLE - BP - 2024

Accusé de réception en préfecture
 078 200673341 20240402 CC2404110 DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 845 432,37					139 772,93	56 975,92	0,00	46 655,05

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 845 432,37	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F119-DIV
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV

**ELEMENTS DU BILAN
 METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	02/10/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'étude, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme	10	13/01/2020
L	Frais d'étude et de recherche non suivies de réalisation	5	13/01/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	13/01/2020
L	Frais d'insertion non suivi de travaux	5	13/01/2020
L	Subvention d'équipement versées pour financer des biens mobiliers	5	13/01/2020
L	Subvention d'équipement versées pour financer des biens immobiliers ou études	15	13/01/2020
L	Projet d'infrastructures d'intérêt national	30	13/01/2020
L	Concessions et droits similaires	3	13/01/2020
L	Droit de superficie	3	13/01/2020
L	Plantations d'arbres et arbustes (aménagement paysagers)	20	13/01/2020
L	Autres agencements et aménagements	15	13/01/2020
L	Bâtiments privés - Immeubles de rapport	40	13/01/2020
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile et autres matériels	10	13/01/2020
L	Matériel et outillage de voirie : Matériel roulant	10	13/01/2020
L	Autre matériel et outillage de voirie	8	13/01/2020
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	10	13/01/2020
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	10	13/01/2020
L	Autres matériels de transport : Deux-roues	5	13/01/2020
L	Autres matériels de transport : Voitures	10	13/01/2020
L	Autres matériels de transport : Camions et véhicules industriels	15	13/01/2020
L	Matériel informatique scolaire	5	13/01/2020
L	Autres matériel informatique	5	13/01/2020
L	Matériel de bureau et mobilier scolaires	10	13/01/2020
L	Autres matériels de bureau et mobiliers : Table, bureaux (y compris bornes d'accueil, comptoirs)	10	13/01/2020
L	Mobilier d'assise (chaises, bancs, canapés, chauffeuses)	10	13/01/2020
L	Mobilier de rangement (armoires, vestiaires, casiers, vitrines, caissons, meubles à plans, rayonnage)	10	13/01/2020
L	Autres matériels de bureau et mobiliers : coffres forts, armoires fortes, podium, estrades	25	13/01/2020
L	Matériel de téléphonie : téléphones portables	5	13/01/2020
L	Matériel de téléphonie : téléphones fixes, serveurs téléphoniques	10	13/01/2020
L	Cheptel	10	13/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	13/01/2020
L	Stations d'épuration : ouvrages lourds	99	02/10/2023
L	Stations d'épuration : ouvrages courants (bassins de décantation, d'oxygénation)	25	02/10/2023
L	Ouvrages de génie civil pour le captage, transport, traitement de l'eau potable	30	02/10/2023
L	canalisations d'adduction d'eau	30	02/10/2023
L	Réseaux d'assainissement	99	02/10/2023
L	Outillages spécifiques eau et assainissement	5	02/10/2023
L	Installations de traitement de l'eau potable	10	02/10/2023
L	Appareils de laboratoires	5	02/10/2023

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F119-DE
 Date de transmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Date
L	Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage, installations de ventilation	10	02/10/2023
L	Organes de régulation	5	02/10/2023

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F119-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F119-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
--------	-------	----------------------------	---------------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	A4.1
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 113 670,30	-1 113 670,30
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-868 908,65	-868 908,65
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 982 578,95	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	1 982 578,95	1 982 578,95
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 982 578,95	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	1 982 578,95

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	168 200,00	168 200,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 531 559,00	4 531 559,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	4 363 359,00	6 345 937,95

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		168 200,00	168 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		138 200,00	138 200,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	134 100,00	134 100,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	4 100,00	4 100,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		30 000,00	30 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	30 000,00	30 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Accusé de réception en préfecture
078-200073344-20240402-CC2404F19-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
078-200073344-20240402-CC2404F19-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
078-200073344-20240402-CC2404F19-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
078-200073344-20240402-CC2404F19-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F19-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

IV
B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F19-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F119-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

IV

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.
 (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
 (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20240402-CC2404F119-DE Date de télétransmission : 11/04/2024 Date de réception préfecture : 11/04/2024	IV
	C3

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

Accusé de réception en préfecture	
078-200073344-20240402-CC2404F114-DE	IV
Date de télétransmission : 11/04/2024	
Date de réception préfecture : 11/04/2024	D

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 67
 Nombre de membres présents : 46
 Nombre de suffrages exprimés : 60
 VOTES :
 Pour : 60
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 19/03/2024

Présenté par (1) Le Président,
 A Ablis le 02/04/2024
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Ablis, le 02/04/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AGUILLON Claire	
ALIX Martial	
BATTEUX Jean-Claude	
BAX DE KEATING Geoffroy	
BONTE Daniel	
BRIOLANT Stéphanie	
CABRIT Anne	
CAILLOL Valérie	
CARESMEL Marie	
CARIS Xavier	
CAZANEUVE Claude	
CHANCLUD Maurice	
CHERET Claire	
CHRISTIENNE Janine	
CINTRAT Alain	
CONVERT Thierry	
COPETTI Isabelle	
DEMICHELIS Janny	
DEMONT Clarisse	
DENAIIS Lionel	
DESCHAMPS Paulette	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20240402-CC2404E113-DF	IV
Date de télétransmission : 11/04/2024	D
Date de réception préfecture : 11/04/2024	

DESMET France	
DORISON Guy	
DRAPPIER Jacky	
DUCHAMP Jean-Louis	
DUPRESSOIR Hervé	
EPSTEIN Alain	
FLORES Jean-Louis	
FOCKEDEV William	
FORMENTY Jacques	
GAILLOT Anne-Françoise	
GHIBAUDO Jean-Pierre	
GOURLAN Thomas	
GROSSE Marie-France	
GUIGNARD Sylvain	
HUSSON Jean-Claude	
JAFFRE Valéry	
JEGAT Joëlle	
JUTIER David	
LAHITTE Chantal	
LAMBERT Sylvain	
LECOURT Guy	
MALARDEAU Jean-Pierre	
MARCHAL Evelyne	
MARGOT JACQ Isabelle	
MATILLON Véronique	
MAY OTT Ysabelle	
MOUFFLET Catherine	
NEHLIL Ismaël	
PAQUET Frédéric	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20240402-CC2404E113-DF	IV
Date de télétransmission : 11/04/2024	
Date de réception préfecture : 11/04/2024	D

PASQUES Jean-Marie	
PETITPREZ Benoît	
QUERARD Serge	
QUINTON Gilles	
REY Augustin	
ROLLAND Virginie	
ROSTAN Corinne	
ROUHAUD Jean Christophe	
SALIGNAT Emmanuel	
SCHMIDT Gilles	
SIRET Jean-François	
STEPHANE Nathalie	
TROGER Jacques	
TRONEL Didier	
WEISDORF Henri	
YOUSSEF Leïla	
ZANNIER Jean-Pierre	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2024, et de la publication le 08/04/2024
A Rambouillet, le 08/04/2024

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

FEUILLE D'EMARGEMENT

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344 20240402
 Date de télétransmission : 17/05/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

Communes	Titulaires	Signature	Suppléants	Signature	Communes	Titulaires	Signature	Suppléants	Signature
Ablis	AGUILLON Claire				Saint-Léger-En-Yvelines	GHIBAUDO Jean-Pierre			
Paray-Douville	ALIX Martial		PORTHAULT Jérôme		Rambouillet	GOURLAN Thomas			
Saint-Hilarion	BATTEUX Jean-claude		ALOISI Henri		Le-Perray-En-Yvelines	GROSSE Marie-France			
Le Perray-En-Yvelines	BAX DE KEATING Geoffroy				Saint-Arnoult-En-Yvelines	GUIGNARD Sylvain			
Rambouillet	BERNARD Jean-Luc	pouvoir à F. DESMET			Le Perray-En-Yvelines	IKHELF Dalila			
Auffargis	BONTE Daniel				Les Essarts-le-Roi	JAFFRE Valéry			
Ponthévrard	BRICAUD Nathalia		CHEMIN Delphine		Saint-Arnoult-En-Yvelines	JEGAT Joëlle	pouvoir à Guy LECOURT		
Emancé	BRIOLANT Stéphanie		DEFFRENNE Philippe		Rambouillet	JUTIER David			
Orsonville	CABRIT Anne	Pouvoir à M. ALIX	BUREAU Norbert		Le-Perray-En-Yvelines	LAHITTE Chantal			
Rambouillet	CAILLOL Valérie				Rochefort-En-Yvelines	LAMBERT Sylvain		GATINEAU Christian	
Rambouillet	CARESMEL Marie	pouvoir à B. JELINPREZ			Orcemont	LECOURT Guy		BAUDESSON Hélène	
Bullion	CARIS Xavier	Pouvoir à S. BRIOLANT			Prunay-En-Yvelines	MALARDEAU Jean-Pierre		BERTHIER Lydie	
Gambaiseuil	CAZANEUVE Claude		PELOYE Robert		Hermeray	MARCHAL Evelyne	pouvoir à C. ROSTAN	GENTIL Jean-Christophe	
Longvilliers	CHANCLUD Maurice		GODEAU Hervé		Bullion	MARGOT JACQ Isabelle			
Cernay-La-Ville	CHERET Claire		PASSET Georges		Rambouillet	MATILLON Véronique			
Rambouillet	CHRISTIANNE Janine	Pouvoir à L. YOUSSEF			Sonchamp	MAY OTT Ysabelle		VEIGA José	
Rambouillet	CINTRAT Alain				Rambouillet	MOUFFLET Catherine	Pouvoir à Catherine MOUFFLET	V. Caillole -	
Poigny-La-Forêt	CONVERT Thierry		MAZE Michel		Les-Essarts-Le-Roi	NEHLIL Ismaël			
Sainte-Mesme	COPETTI Isabelle	Pouvoir à J. DRAPPIER	MANDON Franck		Le-Perray-En-Yvelines	PAQUET Frédéric			
Bonnelles	COUEDOR Nathalie		TELLIER Olivier		Rambouillet	PASQUES Jean-Marie	exerce pouvoir à A. Cintrat		
Orphin	DEMICHELIS Janny		LENTZ Jacques		Rambouillet	PETITPREZ Benoît			
Rambouillet	DEMONT Clarisse				La-Celle-Les-Bordes	QUERARD Serge		SAISY Hugues	
Les-Essarts-Le-Roi	DENAIS Lionel				Allainville	QUINTON Gilles		CHARRON Xavier	
Saint-Arnoult-En-Yvelines	DESCLOUDS Stéphane	Pouvoir à T. GOURLAN			Rambouillet	REY Augustin	pouvoir à Herve' DEPRESSE		
Rambouillet	DESMET France				Auffargis	ROLLAND Virginie			
Saint-Arnoult-En-Yvelines	DEROFF Joseph				Mittainville	ROSTAN Corinne		MARECHAL Michel	
Saint Martin de Bréthencourt	DRAPPIER Jacky		QUINTON Benjamin		Gazeran	SALIGNAT Emmanuel		CHALLOY Camélia	
Vieille-Eglise	DUCHAMP Jean-Louis		DELABBAYE Jean-Yves		Rambouillet	SCHMIDT Gilles			
Rambouillet	DUPRESSOIR Hervé				Ablis	SIRET Jean-François			
Boinville-Le-Gaillard	FLORES Jean-Louis		HAROUN Thomas		Les Essarts Le Roi	STEPHANE Nathalie	pouvoir à V. JAFFRE		
Rambouillet	FOCKEDEV William	pouvoir à MATILLON			Clairefontaine	TROGER Jacques		BARDIN Dominique	
Les Bréviaires	FORMENTY Jacques	pouvoir à GBDK	CARZUNEL Martine		Les Essarts Le Roi	WEISDORF Henri			
La-Boissière-Ecole	GAILLOT Anne-Françoise		LE MENN Pascal		Rambouillet	YOUSSEF Leïla			
					Raizeux	ZANNIER Jean-Pierre		THEVARD Nicolas	